



BULLETIN MUNICIPAL

« L'Echo d'Etalans »

N° 30

La Vie et les activités de la commune

Etalans sur le net : <http://www.etalans.com>

ETAT CIVIL

NAISSANCES

24 Décembre 2001 : Léa FONTAINE

MARIAGE

22 Décembre 2001 : Smail TOUMI et Nadia LAMIM

DECES

29 Décembre 2001 : Christophe BRACHOTTE

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 04 janvier 2002

Tous les membres sont présents sauf Mr SCHMITT Raymond excusé

Retour de certificat d'urbanisme :

Mr PETON Hervé, Parcelle de Mr VIENNET Robert, rue des Appebois : avis favorable, obligation de lotir.

Demande de permis de construire :

Schmitt Fabrice et Bertin Séverine, parcelle de Mr JEANNERET Jean-Pierre, rue des Prés : Avis favorable, réserve concernant le voisinage d'un bâtiment historique, deux places de stationnement minimum dont une hors clôture, raccordement aux réseaux existants à ses frais, pas de déneigement du chemin privé par la commune, eaux pluviales à épandre sur le terrain ...

Retour de déclaration de travaux :

RAVIAT Frédéric, 4 rue du Gros Tilleul : Création d'une piscine enterrée de 21 m² : Avis favorable, évacuation de la piscine à raccorder sur les eaux pluviales (épandage sur le terrain).

Déclaration de travaux :

VIENNET Simone, 6 rue des Bleuets : création d'une véranda : Avis favorable.

Dossier EPICERIE/ BOULANGERIE :

Le conseil s'est réuni les 03, 10 et 18 décembre 2001 en présence d'HDL 25 (Maître d'œuvre), de Mr LHOMME (architecte) et de la communauté de communes.

Réunion du 03/12/2001

Mr LHOMME nous fait part des devis avec en premier projet :

- Sous-sol : 4 garages, 2 caves (176 m²)
- Rez de chaussé : local boulangerie (48 m²) local épicerie (95 m²), réserve (50 m²)
- 1er étage : 2 appartements T3 de 63 et 69 m²

Détail des prix :

➤ Démolition	546 000
➤ Crépissage, façade	168 000
➤ Couverture, Zinguerie solivage	244 000
➤ Menuiserie extérieure	154 000
➤ Aménagements intérieurs	798 000

	1 910 000
➤ Honoraires	230 000
➤ Frais divers	30 000

Total HT en francs	2 170 000
Total TTC de l'ensemble (TVA à 19.6 %)	2 595 320

Répartition par local :

➤ Boulangerie	240 000
➤ Epicerie	940 000
➤ Garages, caves	170 000
➤ Appartements	820 000

Total HT en francs 2 170 000

Réunion du 10/12/2001

Présentation des subventions pour logements communaux conventionnés : Pallulos, DGF, Conseil général.

Réunion du 18/12/2001

HDL 25 nous fait part d'une possibilité de subvention supplémentaire : financement régional pour la réhabilitation de bâtiments privatifs en faveur de l'habitat conventionné.

Marche à suivre :

- La communauté de communes devient propriétaire du bâtiment LAPOIRE et fait la demande du permis de construire (Janvier 2002).
- La communauté de communes fait un bail à réhabilitation de l'étage à la commune d'ETALANS.
- Désignation du maître d'ouvrage.
- Faire la clef de répartition des travaux entre la communauté de commune et la commune pour les parties communes (crépissage, toiture, annexes ...)
- Appel d'offre après accord du permis de construire (fin mars 2002).
- Demande de financement et de subvention (1 mois).
- Début des travaux vers mi juin 2002.

Bilan de l'opération communale des T3 et garages :

Il reste à la charge de la commune 552 000 fr. pour les deux logements T3 et garages associés, subventions déduites.

Soit avec un emprunt de 552 000 fr. sur 12 ans à 5 % (calcul approximatif) des mensualités de 5 100 fr. pour la commune. Une partie sera prise en charge par les loyers des appartements, l'autre restera à la charge de la commune qui devient propriétaire des logements au bout de 12 ans.

Nouveau quartier " SOUS OUPANS " :

Malgré un respect des normes de sécurité en vigueur vis à vis du PIPELINE, le commissaire enquêteur refuse le lotissement tel que décrit au projet.

Le préfet nous conseil de revoir le dossier et de l'aménager afin de prendre encore plus de précaution face au PIPELINE. Une réunion aura lieu le 08/01/02 à 14 h avec la DDE, le cabinet ANDRE, COQUARD, le PIPELINE, l'agence Foncière du département du DOUBS et le conseil municipal.

Honoraires du commissaire enquêteur : 1966 €

Travaux en cours :

❖ Salle Informatique :

Le doublage, l'installation des coupe-feux et la plomberie sont terminés.

Il reste l'électricité, les faux plafonds et les meubles à réaliser. Les meubles seront réaliser par Eric et l'électricité par B. MOREL.

❖ Annexe Maison Douge (Salle des jeunes) :

Les travaux sont en cours de réalisation par les jeunes du village épaulés d'un responsable de la commune (Employé communal ou membre du conseil). On peut déjà signaler une très bonne participation active des jeunes.

Etat d'avancé des travaux : le placo est quasiment terminé, début de la pose de la frissette. Le matériel est acheté chez VIEILLE, l'électricité sera réalisée par B MOREL, devis également pour un escalier hélicoïdal chez VIEILLE

Rappel du budget pour l'ensemble des travaux : 24 100 €HT.



Compte rendu de la Commission enfance, jeunes

La commission s'est réunie le 20 décembre 2001

Contrats temps libre (financé par 1/3 la CAF, 1/3 la commune et 1/3 les familles) : si le budget le permet, éventuel embauche d'un emploi jeune pour 9 h à réaliser. Cet

emploi (non pérenne) concernerait Rachel VERVAEREN en complément de ses 26 h déjà contractualisées.

Mise à disposition des locaux par la commune : le montant de cette mise à disposition à l'AFR s'élève actuellement à 112 000 fr. par an (conforme au tarif horaire en vigueur sur le département du Doubs). La commission s'interroge sur la cohérence de ce montant.

Travaux réalisés en 2001

- Cimetière (stèle + caveau)	12.865,00
- Réseau de voirie (CR N° 14 + chemin Baru)	103.823,63
- Réseau d'électrification (ancien local pompiers + rue du Tertre + chemin André Douge),	9.161,35
- Matériel roulant (mise aux normes remorque, étrave et saleuse)	15.961,35
- Matériel incendie (vêtements pompiers)	4.756,85
- Panneaux et plaques de rues	85.085,03
- Autre matériel et outillage (illuminations 2000)	15.069,60
- Informatique bibliothèque + logiciel	38.981,68
- Mobilier (couchettes école + équipement sportif école + estrade)	5.550,12
- Autres immobilisations (perceuse, visseuse, réfrigérateur Douge, aspirateur école, Sono Douge, numérisation plans, chariots + cafetière salle des fêtes, Buste Marianne, collier Maire, drapeaux, écusson,	70.579,12
- Atelier (Salle jeunes)	51.241,47
- Ecole	33.103,70
- Clôture et mur espace Douge	5.446,36
- Portail	1.490,38
- Rangement salle des fêtes (144.838,22 en 2000)	24.782,20
- Parc Douge	365.666,22
- Fontaine Pissaire	25.692,17
- Mur cimetière	8.388,45
- Place salle des fêtes(+314.914,99 en 2000)	712.447,16
- Terrain de tennis (participation du club : 50.000 fr.)	131.627,97
- Salle informatique école	22.780,19
- Salles + bureau hangar	57.956,27
- Etang (participation de l'amicale des Durgeons : 70.000 fr.)	180.618,48
- Clocher	78.055,07
- Presbytère	4.463,66
- Eglise	51.754,10
TOTAL	2.117.347,58

ASSAINISSEMENT

Réseau eaux pluviales	1.583.717,71
Audit (BETURE)	142.084,80

LOTISSEMENT

(+31.400 HT en 2000)	272.981,00 HT
----------------------	---------------

Courriers :

□ Réunion de la MSA au sujet de la réforme de l'AAEXA à PIERREFONTAINE le jeudi 10/01/02 à 14 h A. FLEURY y participera.

□ Mr ADENOT (Forain) demande la possibilité d'avoir un point d'eau sur le Champs de Foire pour mai 2002. Une demande est à faire auprès du syndicat de la Haute Loue. Les travaux ne seront pas réalisés en 2002 mais éventuellement en 2003 en coordination avec les travaux de déplacement de la conduite.

□ Vœux de la communauté de commune le samedi 05/01/02 à 11 h à PIERREFONTAINE, tout le conseil y est invité.

□ Mme Isabelle CACHOT (Infirmière) demande un déneigement de la rue des Acots avant 6 h 30 le matin. La commission voirie se réunira pour revoir le plan de déneigement (rue prioritaires ...).

□ L'ASEV (Association Sportive ETALANS-VERNIERFONTAINE) demande la création d'une salle conviviale permettant de se réunir, dans le prolongement du

Les travaux dans la salle des jeunes, c'est parti !!!

Après quelques rencontres avec les jeunes, le maire et les membres du conseil municipal ont décidé de leur attribuer la petite maison située à côté de l'espace DOUGE au bord de la grande rue comme lieu de rencontre.

A l'intérieur tout est à faire. Les jeunes ont souhaité participer aux travaux. C'est ainsi qu'une bonne dizaine d'entre eux se sont mobilisés pour travailler les 15 et 22 décembre, et les 3,4,5 janvier.

L'isolation de la pièce du bas, la pose du placo plâtre, et une bonne partie du plafond ont pu être effectués.

Merci aux jeunes qui ont participé, avec sérieux et bonne humeur, à ces

vestiaire actuel. L'association demande également un éclairage de meilleure qualité et la restauration du vestiaire (fourniture et matériel à la charge de la commune, travaux réalisés par l'ASEV).

□ Après constat qu'une parcelle de 4 ares appartenant à la commune se trouvait enclavée sur le terrain proche de sa ferme, Mr Paul BEURTHÉRET avait demandé le prix de cette parcelle pour en devenir propriétaire. La commune lui ayant fait une proposition, Mr BEURTHÉRET s'étonne de ce prix. La commune lui confirme que cette parcelle est considérée comme une aisance et que le prix est celui du terrain à bâtir.

□ Les pompiers invitent le conseil municipal à l'apéritif de leur banquet de la Ste Barbe le 19/01/02 à 19h30 à la salle des pompiers.

□ Le comité des fêtes demande la pose de rideaux (ou autre proposition) sur les portes vitrées des issues de secours de la salle des fêtes.

La séance est levée à 0h30mn.

Prochaine réunion le 01/02/2002.

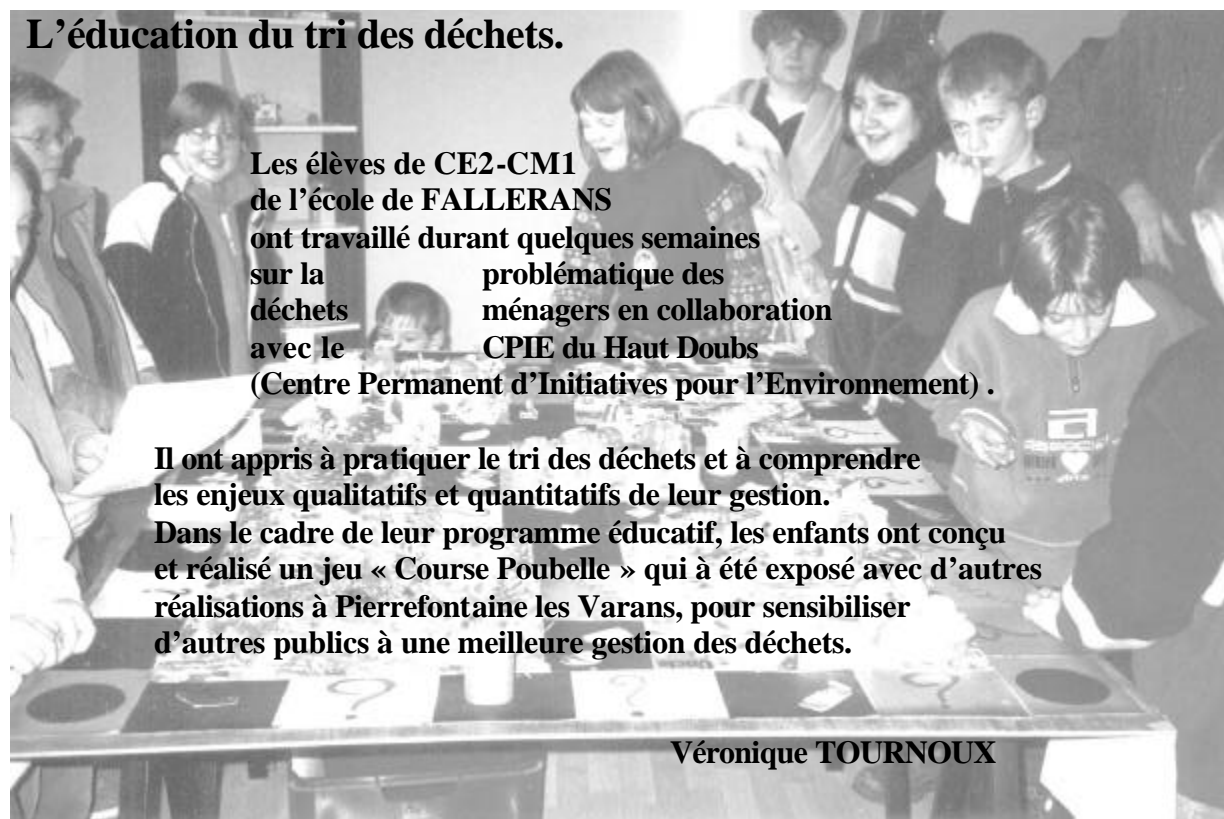
travaux, ainsi qu'à Eric MOREL qui les a encadrés deux samedis matin.

Beaucoup de travail reste à faire, tous les volontaires sont les bienvenus.

N. GRAND



L'éducation du tri des déchets.



Les élèves de CE2-CM1 de l'école de FALLERANS ont travaillé durant quelques semaines sur la problématique des déchets ménagers en collaboration avec le CPIE du Haut Doubs (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Il ont appris à pratiquer le tri des déchets et à comprendre les enjeux qualitatifs et quantitatifs de leur gestion. Dans le cadre de leur programme éducatif, les enfants ont conçu et réalisé un jeu « Course Poubelle » qui a été exposé avec d'autres réalisations à Pierrefontaine les Varans, pour sensibiliser d'autres publics à une meilleure gestion des déchets.

Véronique TOURNOUX

*LOTO à Etalans, dimanche 24/02/02,
Salle des Fêtes
organisé par l'association Dédim.*

Dédim est une jeune association ayant pour finalité de créer et entretenir des liens entre les populations française et camerounaise. Cette association a pour but de mettre en place des projets de développement au Cameroun. Chaque projet est élaboré avec la population camerounaise.

Le projet actuel consiste à la rénovation d'une école, dans les quartiers pauvres de la petite ville de N'Kongsamba. Cette école accueille environ 800 enfants, de la maternelle au CM2. Les conditions d'enseignement y sont tellement déplorables que les classes sont surchargées (1 instituteur pour 80 à 100 élèves !), et pour l'anecdote, la craie ne tient même plus sur les tableaux noirs !

Les habitants de N'Kongsamba, les enfants, l'équipe éducative sont impuissants face à l'état de délabrement de leur école. La crise économique a provoqué l'impuissance de l'Etat camerounais, et le développement croissant de la pauvreté et de la corruption.

Dédim souhaite contribuer à l'amélioration des conditions d'enseignement dans ce pays ; rappelons-nous que l'éducation, si présente chez nous, est la base de tout développement.

Vous pouvez soutenir ce projet :

- En participant à ce loto le dimanche 24/02/02 à Etalans(8 €uros la plaquette) ;
- En nous aidant à vendre ces plaquettes dans votre entourage ;
- En nous envoyant tout simplement des dons à :

Dédim,
1, rue du pré
25510 Pierrefontaine-les-Varans.

*Pour tout renseignement ou achat de plaquettes,
contacter Stéphane NORMAND, au 03.81.59.38.15.*

TRI SELECTIF et DECHETERIE

1) Quantités collectées par la communauté de communes

	Quantités triées en 2000 en kg par habitant	Quantités triées en 2001 en kg par habitant (projection)*
Acier	1.65	2.01
Aluminium	0.03	0.018
Carton et briques alimentaires	8.62	11.10
Plastique	2.87	3.94
Verre	40.97	48.03
Journaux/magazines	22.8	24.17
TOTAL	76.94	89.27

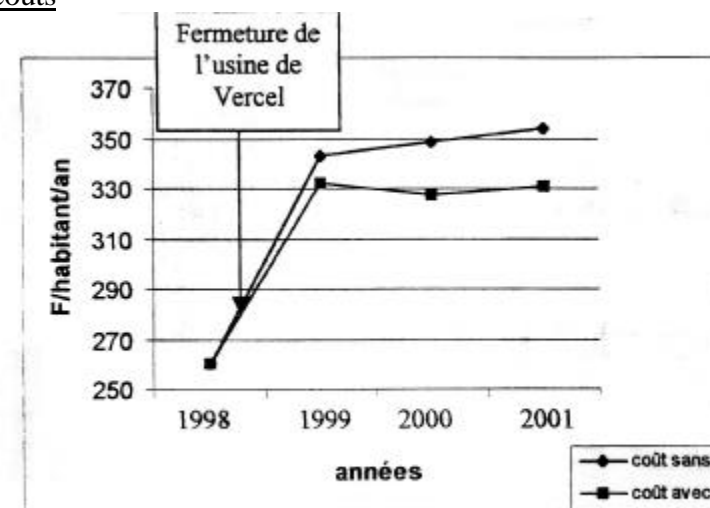
*Les projections ont été établies à partir des résultats constatés au 30 septembre 2001

En un an, les quantités triées auront augmenté d'environ **16 %**. **Bravo pour les efforts !**

Concernant le verre, le système de collecte en bacs de 660 L n'est plus adapté vu les quantités collectées. Les bacs à couvercle vert operculé sont remplacés depuis début 2002 par des **bornes de 4 m3 en bois**. Ce système permettra d'éviter les débordements. Emplacements sur la commune d'Etalans : Gare, Champs de Foire, Salle des Fêtes et Oupans.



2) Les coûts



Comparaison des coûts de collecte et traitement des déchets avec et sans tri

En 1998, l'usine d'incinération de Vercel qui n'était plus au normes a fermé. Depuis, les ordures ménagères non recyclables sont incinérées à Pontarlier. L'augmentation du prix entre 1998 et 1999 est due à ce changement.

Le tri ne permet pas de diminuer les coûts de gestion des déchets, mais de les **maîtriser**.

DEMANDEURS D'EMPLOI, CECI VOUS INTÉRESSE !

UNE AIDE POUR LES UNS...



...UN TRAVAIL POUR LES AUTRES

QUI SOMMES NOUS ?

Nous sommes une association intermédiaire. Créée en 1987 par l'ADMR, l'ADS s'appuie sur un réseau de bénévoles actifs, relayés au siège à Valdahon par une équipe de salariés permanents.

QUELS SONT NOS MISSIONS ?

Notre association a été créée pour apporter une aide aux personnes sans emploi du milieu rural, et plus particulièrement celles rencontrant des difficultés d'insertion.

Nos missions sont:

- L'accueil de toute personne qui nous sollicite,
- L'accompagnement dans les démarches concernant l'emploi,
- L'information sur les mesures pour l'emploi ou les formations,
- L'orientation vers des structures de formation, des partenaires pouvant apporter des réponses supplémentaires ou des employeurs.

Mais, **notre rôle est avant tout de salarier les personnes sans emploi, par le biais de mises à disposition**, afin de leur redonner confiance en eux et leur permettre ainsi un retour progressif vers un emploi stable.

DE QUELS MOYENS DISPOSONS-NOUS ?

UN ACCUEIL, UNE ÉCOUTE:

- Les bénévoles responsables de l'association se tiennent à la disposition des demandeurs d'emploi et des personnes qui souhaitent utiliser nos services.
- Les salariés permanents de l'association reçoivent les demandeurs d'emploi sur rendez vous à Valdahon, Frasné, Rougemont et dans les autres communes du département à l'occasion de permanences ponctuelles.

UN BILAN DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE:

Lors du premier entretien, nous faisons le point sur la situation du demandeur d'emploi et clarifions son projet professionnel.

UN ACCOMPAGNEMENT DANS LES DEMARCHES DE RECHERCHE D'EMPLOI:

- aide à la rédaction du CV, de la lettre de motivation ,
- ciblage des offres d'emploi correspondant au profil du demandeur ,
- diffusion du CV auprès d'entreprises
- préparation à l'entretien d'embauche

LE SALARIAT DES DEMANDEURS D'EMPLOI :

Il se fait par le biais de mises à disposition ponctuelles ou régulières :

- **Auprès des particuliers** pour du ménage, de l'entretien d'espaces verts, du bricolage. C'est un moyen simple et efficace d'employer une personne, sans s'occuper des démarches administratives. De plus, les sommes versées au titre des emplois familiaux sont déductibles pour moitié des impôts sur le revenu.
- **Auprès des entreprises** qui apprécient ce service pour sa souplesse, sa simplicité et qui l'utilise à l'occasion d'un accroissement temporaire de l'activité, d'une absence de salarié, d'un nouveau marché...
- **Auprès des collectivités, des associations et des agriculteurs** dont les besoins en personnel sont parfois irréguliers ou peu conséquents. Chaque mise à disposition fait l'objet d'un accompagnement individualisé qui contribue au bon déroulement de la mission.

DES PARTENAIRES :

Depuis sa création, l'ADS travaille en partenariat avec:

- les différents acteurs du milieu social et de l'insertion (l'ADEI, l'ANPE, les Chantiers Départementaux, les Espaces Jeunes, les Centres Médico-Sociaux),
- les donneurs d'ordre
- et les élus communaux.

ADS LA BARECHE / ETALANS

Pour tous renseignements, contactez

Jacques MEURILLON

Au 03.81.59.21.88

AFR THEATRE

Après le succès de « j'y suis j'y reste » la compagnie du Pontôt reprend ses répétitions à compter du 7 janvier pour une nouvelle pièce qui sera jouée en octobre 2002. Nous recherchons des hommes, surtout des jeunes et aussi un public plus nombreux que celui de cette année. Il est curieux de constater que dans notre village les spectateurs viennent d'ailleurs ! Beaucoup d'entre vous nous ont demandé de rejouer

cette pièce, ce qui, malheureusement, ne semble pas possible aujourd'hui.

Michel MOREL nous a quitté et la compagnie est désormais reprise par Maryse HANRIOT COLIN et Nathalie PERRET CHARPY

Renseignements, inscriptions, Robert FASCIOTTO 33, rue des granges Etalans
Tel : 03 81 59 29 25 (le soir).

AGENDA

- Dimanche 3 février : Repas de la paroisse à la salle des fêtes.
- Dimanche 24 février : Loto de l'association **Dédim** à la salle des Fêtes.

Suite à la mise en place des 35 h, le secrétariat de mairie sera ouvert un samedi sur 2. Samedis ouverts :

26 janvier
09 et 23 février
09 et 23 Mars

Meilleurs voeux à tous